Quoi d'neuf ? à Perrigny-lès-Dijon

Bulletin d'informations
Juin 2015

Vos informations municipales évoluent

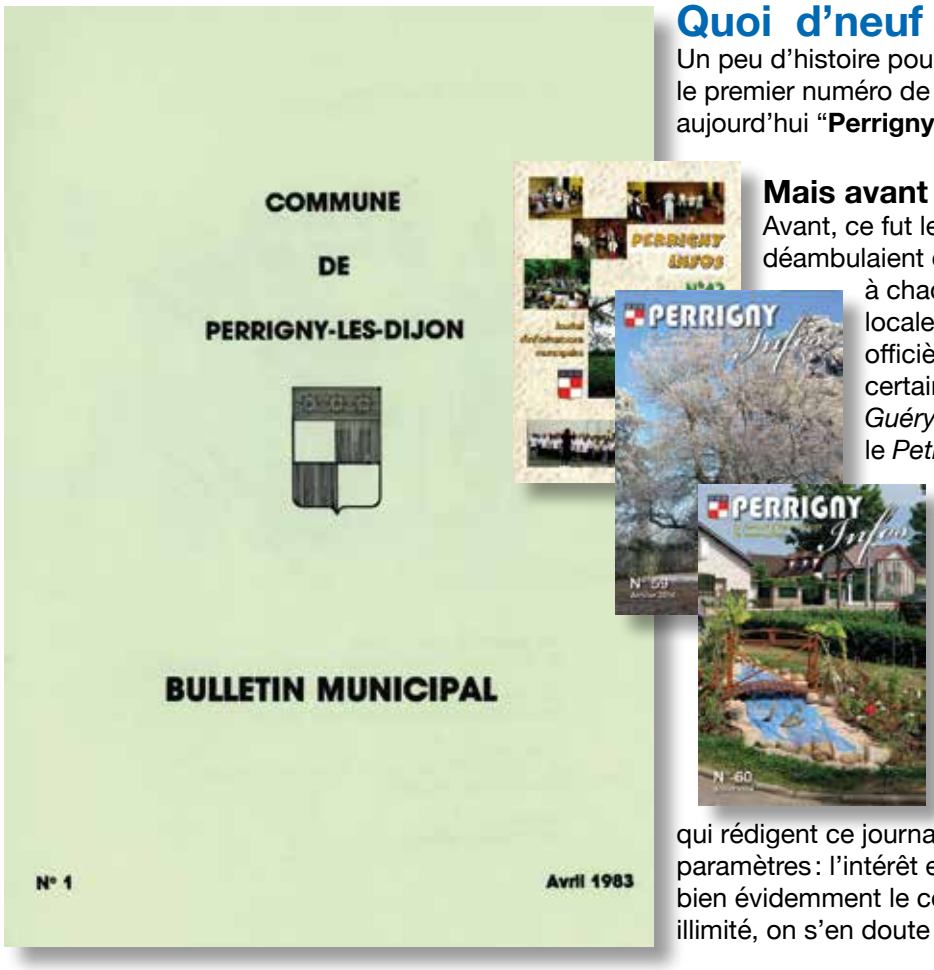

Quoi d'neuf ?

Un peu d'histoire pour commencer : En avril 1983 paraissait le premier numéro de notre **bulletin municipal** appelé aujourd'hui "**Perrigny Infos**", notre belle revue municipale.

Mais avant ?

Avant, ce fut le règne des "appariteurs" qui déambulaient dans les rues, tambour battant, criant à chaque carrefour et chaque place les infos locales à diffuser. Dans notre village, ils officièrent jusque dans les années 1970, et certains furent des "célébrités", tel le *père Guéry* qui ne savait pas lire - un comble - ou le *Petit Cadet* pour qui les anciens du village gardent beaucoup d'affection.

À présent, les moyens d'information évoluent, et **Perrigny Infos** suit le mouvement…

La maquette du premier numéro ne ressemble en rien à la revue d'aujourd'hui, et demain sera encore différent. Depuis quelques temps, les membres de la commission municipale qui rédigent ce journal y réfléchissent en fonction de divers paramètres : l'intérêt et l'attrait, la fréquence de parution, et bien évidemment le coût, le budget communal n'étant pas illimité, on s'en doute !

En fonction des réactions recueillies, il est apparu que la formule peut être améliorée. Nous en inaugurons donc une nouvelle, à l'essai. Vos remarques futures, que nous espérons nombreuses et constructives, nous conforterons dans nos choix, ou nous permettrons d'apporter des modifications.

Perrigny Infos existera toujours. Il paraîtra une fois par an, en septembre, et vous apportera les informations des activités qui démarrent avec l'année scolaire, ainsi que des articles de fond sur notre village, des informations citoyennes et municipales, les détails des projets de construction ou d'aménagements, des dossiers sur la communauté urbaine (ex Grand Dijon), et le courrier des lecteurs, etc.

Trois fois par an, vous trouverez dans votre boîte aux lettres "**Quoi d'neuf**", une formule "allégée", qui vous livrera les événements de la vie associative, le suivi des dossiers, et à nouveau le courrier des lecteurs. Cette rubrique, nous espérons que vous la ferez vivre, elle dépend de vous et vous offre l'opportunité de poser vos questions ou de notifier vos remarques là où vous obtiendrez la bonne réponse ! Combien de rumeurs ou d'informations erronées circulent à Perrigny comme ailleurs… Et si on essayait de leur tordre le cou ? Par sa formule, "**Quoi d'neuf**" sera réactif, attractif et collant à l'actualité de façon plus immédiate, évitant les articles qui se répètent d'année en année. Nous le voulons illustré, photos d'activités et de lieux légendés seront privilégiées. Bien évidemment, il reste l'urgence ou les manifestations plus "spontanées", "**Flash Infos**" existera donc toujours, dans sa forme actuelle.

Vous recevez aujourd'hui le premier exemplaire de "**Quoi d'neuf**". Lisez-le attentivement, et faites-nous parvenir vos impressions. Rien ne nous fera plus plaisir, nous serons heureux de voir que notre travail n'est pas resté "lettre morte".

Les chantiers dans notre village

La Grande Rue

Enfouissement des réseaux, réaménagement, réfection de la couche de roulement… L'importance de ces travaux perturbe la vie de notre village. Notre boulangerie, le salon de coiffure et l'institut de beauté sont les plus touchés. Mais souvenez-vous…

Fils électriques et téléphoniques au gré du vent, poteaux disgracieux, chaussée et trottoirs fatigués… C'était avant.

Aujourd'hui, même si ce n'est pas terminé, l'aspect de la Grande Rue a bien changé..

Bientôt, face au terrain multisports, un parking de 13 places. Bien sûr, les arbres qui ont été supprimés seront remplacés.

En attendant, les travaux continuent…

Les Charmes du Petit bois

Après la tranche 1 bientôt terminée (reste deux lots à construire), les tranches 2 et 3 en cours et le lancement de la tranche 4, ce nouveau quartier grandit chaque jour…

Tranche 1, rue de la Rente Logerot

Tranche 2, rue Christian MARVILLET

Tranche 3, rue Christian MARVILLET depuis le rond-point des Cheminots.

Tranche 10, route de Domois

La salle polyvalente

Le parking de la salle polyvalente était insuffisant lors des grandes manifestations, la municipalité a décidé d'agrandir ce dernier, en ajoutant une trentaine de places.

Route de Domois

Suite aux stationnements sauvages, il a été décidé d'installer des arceaux le long de la route afin d'empêcher l'accès sur le trottoir à tous véhicules.

Les principales décisions du conseil municipal

Séance du 25 mars 2015

Comptes administratifs 2014

Le conseil municipal approuve les comptes administratifs 2014 de la commune et de l'école de musique (détail des comptes dans le prochain bulletin municipal).

Budgets primitifs 2015

Le conseil municipal décide de l'attribution des subventions aux associations pour l'année 2015.

Accrodanses	500 €
Anciens C ombattants	900 €
Association de parents d'élèves Perrigolade	900 €
Association sportive de Perrigny	1 600 €
Association de tir sportif et de loisirs	500 €
Club de l'amitié	1 500 €
Les Dijon'Cthé	700 €
Ecole maternelle	1 500 €
Ecole primaire	2 000 €
Harmonie de Perrigny-lès-Dijon	1 100 €
Les Mémoires de Perrigny	300 €
Perrigny-détente	250 €
Société de chasse	400 €
Amis de la peinture	150 €
Styles danses	500 €
Collège de Marsannay-la-Côte	400 €

De plus, le conseil municipal décide de participer, à hauteur de 100 €, au projet de film documentaire de Suzy BLONDIN qui sera ensuite présenté dans les écoles de Perrigny-lès-Dijon.

Le conseil municipal décide de maintenir les taux d'imposition locale au même niveau en 2015 qu'en 2014 soit : taxe d'habitation 6,50 %, taxe foncière bâti 16,75 %, taxe foncière non bâti 43,63 %.
Il approuve le budget primitif 2015 de la commune qui s'équilibre en dépenses et en recettes pour des montants de 1 298 485,57 € en fonctionnement et 985 344,14 € en investissement.

Il approuve également le budget primitif 2015 de l'école de musique qui s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de 30 096,77 € en fonctionnement.

Convention Relais Parents Enfants

Le conseil autorise le maire à signer la convention fixant les modalités administratives et financières des interventions de l'animatrice du relais petite enfance dans la commune de Perrigny-lès-Dijon.

Extension du contrat d'entretien des chaudières

Le conseil municipal autorise le maire à signer avec l'entreprise Jeannin un avenant au contrat d'entretien des chaudières afin d'y inclure l'entretien des ventilations de la salle polyvalente, de la mairie et des écoles, ainsi que l'entretien de la chaudière du restaurant scolaire.

Création d'un poste de policier municipal

Le conseil municipal acte la volonté d'embaucher un policier municipal en temps partagé avec Marsannay-la-Côte. Une convention permettra de préciser les modalités de cette mutualisation.

Travaux de la Grande Rue

Suite à la délibération du 12 février 2014 approuvant le projet d'aménagement de la Grande Rue avec mise en accessibilité, une procédure de marché public a été lancée avec le Bafu (bureau d'aménagement foncier et d'urbanisme), maître d'œuvre. Eurovia a remporté le marché avec une offre de 169 938,76 € HT.

En direct du CCAS

Lors de la réunion du 8 avril 2015, il a été décidé :

- ❏ du maintien du repas des aînés qui aura lieu samedi 5 décembre 2015. Cependant, l'âge pour pouvoir en bénéficier passe de 71 à 72 ans ;
- ❏ d'approuver le compte administratif 2014 ainsi que le budget primitif 2015.

Information citoyenne - Rappel

Le brûlage des déchets dits verts : éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussaillement et autres pratiques similaires, qu'ils soient produits par les ménages ou par les collectivités territoriales, est interdit, en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental type.

Source d'émission importante de substances polluantes (gaz et particules véhiculant des composés cancérigènes comme les hydrocarbures aromatiques polycycliques, dioxines et furanes), le brûlage des déchets verts nuit à la santé et à l'environnement, il peut être à l'origine de troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée, il peut être la cause de la propagation d'incendie.

Des solutions existent, elles passent par la valorisation sur place comme le paillage et le compostage, ou encore par la gestion collective de ces déchets. Les déchets verts agricoles ne sont pas en tant que tels soumis à cette interdiction.

Le courrier des lecteurs

Cet espace est le vôtre

Merci à ceux qui ont osé se lancer pour le "**courrier des lecteurs**". Nous espérons qu'ils seront suivis de plein d'autres… En attendant, voici les deux premières questions qui nous ont été adressées.

Rue de la Rente Logerot il y a quelques semaines

Cette même rue…

Question :
« Que prévoit de faire la mairie concernant les voitures garées sur les trottoirs ? »

Réponse :
« Concernant les trottoirs encombrés de véhicules, on ne peut répondre qu'une chose : que ce soit dans un dictionnaire ou plus plus précisément au regard du Code de la route, le trottoir est un espace de circulation destiné aux piétons. Il est donc formellement interdit d'y stationner. Cette infraction est passible d'une amende de 135 € .

La municipalité envisage de créer un poste de policier municipal (dossier en cours). Il est habilité à verbaliser. »

Et aussi dans bien d'autres secteurs !

Un nouveau parking à disposition rue de la Rente Logerot

Question :
« Je suis cycliste et je ne peux pas emprunter la piste cyclable, rue de la Rente Logerot en allant sur Marsannay. Quels sont les moyens dont dispose la mairie pour que la piste réservée aux cycles ne serve pas de parking ? »

Réponse :
« Au sujet de la piste cyclable "encombrée", on peut donner la même réponse. Celle-ci est en effet réservée aux cyclistes. Ce stationnement gênant qui constitue un danger pour les usagers est également passible d'une amende de 135 €. Même remarque que pour la première question concernant le policier municipal. »

On peut se demander quelle serait la réaction d'un automobiliste que le stationnement de bicyclettes empêche d'emprunter sa voie de circulation ?

Les contrevenants risquent donc de fâcheuses surprises…

Rappelons également qu'un parking existe rue de la Rente Logerot, et qu'un minimum de courtoisie et d'attention aux autres feraient de Perrigny-lès-Dijon un "*village où il fait bon vivre*", ce à quoi chacun de nous aspire.

Recensement

Le prochain recensement de notre commune aura lieu en janvier 2016.

Le coin des associations

AccroDanse

Vous aimez danser ? Alors pourquoi ne pas venir partager un moment convivial avec nous.
Dans le cadre de la fête de la Musique au parc de Perrigny, le 21 juin, les Accrodanseurs vont faire quelques demos des danses apprises pendant l'année. Et qui sait, peut être aurez vous envie de nous rejoindre à la rentrée prochaine !
Donc au dimanche 21 juin !
La présidente, **Silvana Petiot**

Les Dijon'Cthé

Les Dijon'Cthé en spectacle

Près de 150 personnes ont assisté à la représentation de la compagnie des Dijon'Cthé.
La troupe, composée d'une vingtaine de membres, a enchanté le public avec une prestation de haut vol, colorée, animée par de joyeux esprits et pleine de surprises.

Voyons plutôt :
Le spectacle commence ; les "petits" entrent en scène et entonnent *Le Petit Chat* avec une diction de plus en plus rapide, des sourires se dessinent et des yeux écarquillés cherchent, dans la pénombre, le regard d'une maman, d'un papa ! Un concert d'applaudissements salue ces jeunes artistes.

Viennent ensuite les préados qui arrivent d'un pas plus assuré. Les saynètes humoristiques se succèdent avec rapidité, envie et assurance. Le plat de consistance arrive avec l'histoire du "petit chaperon fou", oui, vous avez bien lu : fou ! Ou plutôt folle, comme cette version revue et corrigée bluffante.

La cameraman, la preneuse de son, le chasseur, le petit chaperon fou, le loup... et la grand-mère : tous se sont bien "éclatés" et… le loup n'a pas mangé la grand-mère !

Le temps d'une page de "puubbbb" revisitée par ces apprentis comédiens et c'est le départ en vacances à l'hôtel ; une drôle de comédie où se multiplient malentendus, espièglerie… et quelques trous de mémoire, dont on ne sait s'ils étaient prévus ou non, tellement l'on est immergé dans cette aventure familiale.

Les sketchs défilent : *La Boum* (d'Anne Roumanoff), *La Caissière*, *Les Extraterrestres* (de Bruno Salomone) et *L'homme Sandwich* (de Lionel Messey). Les jeunes s'en donnent à cœur joie sur scène, se dépassent, improvisent, se livrent à un public conquis qui les applaudit, les encourage et les félicite.

Pour un final en beauté, les artistes en herbe offrent aux spectateurs quelques ombres chinoises… Un moment d'émotion en guise d'au revoir.

Petits ou grands, les Dijon'Cthé seraient heureux de vous accueillir.
Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la compagnie au ***06 69 29 55 18****.*

L'Harmonie de Perrigny-lès-Dijon

2015, année du 10e anniversaire.

Créée en 2005 sous l'impulsion de Patrick Durand, directeur musical depuis cette date, l'harmonie fête cette année son 10e anniversaire.

2015, c'est un florilège de concerts pour l'harmonie. Tout a débuté par un concert au Théâtre des Feuillants de Dijon sur invitation de l'Harmonie des Cheminots de Dijon le 12 février.

Puis pour son premier grand concert à domicile, l'harmonie patrinienne a reçu ses amis de l'Harmonie Alsacienne de Schirrhein-Schirroffen le 28 mars. Pour les membres des deux harmonies, cela a été un week-end inoubliable pendant lequel les liens ont été confortés.

Le 11 avril, l'Harmonie de Perrigny-lès-Dijon a assuré la seconde partie du concert de l'Harmonie du Val d'Ouche à la salle des fêtes de Mâlain.

La saison a continué, par le concert du 29 mai en l'église de Longecourt-en-Plaine dans le cadre de leur "Printemps musical".

La prochaine prestation sera la clôture de la traditionnelle fête de la Musique, dimanche 21 juin à 17 h 30 dans le parc municipal.

Ces diverses manifestations ont permis à notre orchestre de produire un programme varié : classique, moderne, musique de film : *Pink Panther* thème ou encore *I don't Know How to Love Him* de la comédie musicale *Jésus-Christ Superstar* et des œuvres originales pour harmonie dont l'*Ouverture bourguignonne*, composée par son directeur musical et créée le 28 mars dernier. Cette œuvre reprend des airs connus tels que le *Ban bourguignon*.

Nous vous donnons, d'ores et déjà, rendez-vous à la salle polyvalente de Perrigny-lès-Dijon samedi 28 novembre à 20 heures. Cette soirée, organisée par la municipalité, mettra à l'honneur l'Orchestre Départemental d'Harmonie et l'Harmonie de Perrigny-lès-Dijon sera invitée à produire la première partie du concert. Ella aura alors symboliquement passé sa dixième année d'existence. Venez nombreux…

Vous pourrez retrouver également l'harmonie de Perrigny http://harmonie.perrigny-les-dijon.fr/ et sur Facebook.

Nous recrutons d'urgence des musiciens confirmés dans les pupitres suivants :
Trompette, Basses (cuivres), Percussions sachant jouer tambour, caisse claire et batterie, et saxophone ténor.
Contacter le directeur musical : **Patrick DURAND** au **03 80 58 74 64** ou **06 83 61 33 77**.

Perrigny Détente

L'association **Perrigny Détente** est affiliée à la **Fédération Française de Gymnastique Volontaire**.

On y pratique une gymnastique d'entretien (cardio, étirements, step, équilibre, relaxation…) et l'âge moyen tourne autour de la soixantaine.

Venez participer avec nous à une ou deux séances d'essais gratuites en nous rejoignant les mardis de 19h à 20h à la salle polyvalente. Nous y serons jusqu'a fin juin.
La rentrée est prévue 2e quinzaine de septembre 2015.

Pour plus de renseignements :
Jean-Paul TIERCERY tél. **03 80 52 23 32**.

La rentrée scolaire se prépare…

Inscriptions aux écoles maternelle et élémentaire - Rentrée scolaire septembre 2015 :

Pour cette démarche, se munir du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant, d'un certificat de radiation pour les enfants scolarisés précédemment dans une autre école.

- **Pour l'école maternelle :**
  Les inscriptions des enfants nés en 2013, 2012 et pour tous les nouveaux arrivants ont lieu **obligatoirement** en mairie. Par la suite, l'admission à l'école maternelle se fera auprès de la directrice.

- **Pour l'école élémentaire** :
  Pour tous les nouveaux arrivants, elles ont lieu **obligatoirement** en mairie. Par la suite, l'admission à l'école élémentaire se fera auprès du directeur.

Urgent

Merci de vous faire connaître au plus vite pour les enfants devant entrer à l'école maternelle. Nous devons transmettre les effectifs afin de consolider l'existence de la troisième classe de maternelle.

Pour tout renseignement

Mairie de Perrigny-lès-Dijon - Tél. **03 80 52 15 12**
Horaires d'ouverture :
- Lundi : de 8h45 à 12h et de 14h à 18h
- Mardi : de 14h à 18h (fermée le matin)
- Mercredi : de 14h à 18h (fermée le matin)
- Jeudi : de 8h45 à 12h et de 14h à 18h
- Vendredi : de 8h45 à 12h et de 14h à 17h30

Fermée le samedi

École élémentaire :
Directeur : M. **BONNEFOUS** - Tél. **03 80 52 77 26**

École maternelle :
Directrice : Mme **FLORE** - Tél. **03 80 52 60 51**

Prochaines manifestations

21 juin, fête de la Musique

Un rendez-vous à ne pas manquer : dimanche 21 juin, à partir de 10 h 30, dans le parc municipal pour une journée familiale et musicale !

La commune et les associations du village préparent activement la fête de la Musique, et espèrent une large participation des Patriniens, doublée d'une météo favorable !

Votre voisin joue de la guitare ?
Votre fille s'exerce à la flûte ?
Votre beau-frère, accro de rock, chante sous la douche ?
Votre belle-mère entonne des airs d'opérette à tout moment ?
Et vous-même ? Serez-vous acteur ou spectateur ce 21 juin ?
Il y aura de la place pour chacun, au gré des rencontres, au gré des envies, au gré du temps…

Réservez soigneusement la date, et guettez vos boîtes aux lettres : un programme détaillé fera prochainement la une d'un **Flash Infos**.

14 juillet, fête nationale

Commémoration au monument aux morts à 11 h suivi d'un vin d'honneur, et de la kermesse dans le parc. Structures gonflables, animations et buvette seront de la fête.

N'oubliez pas notre site !

Régulièrement mis à jour, vous y trouverez nombre d'informations sur notre village… L'actualité, les menus du restaurant scolaire, les activités proposées par l'Accueil de Loisirs, les associations, et bien plus encore !

Pour y accéder : www.perrigny-les-dijon.fr. Adresse à mettre dans vos favoris ! Vous pouvez aussi vous abonner : les mises à jour les plus importantes vous seront communiquées par courriel.